Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 899

Artikel: Les automobilistes à l'assaut des parlements
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018081

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la raison pour accuser l'autre de «passion» et faciliter une lecture du texte avancé en l'appuyant sur les registres de l'imaginaire dominant. Les postulats discutables, les jugements a priori passent ainsi la rampe de l'esprit critique.
Discutons cependant au moins trois postulats et propositions de M. Lambelet.
1. *Les millions de réfugiés viendront chez nous.* Rappelons que l'Europe occidentale n'accueille que le 5% des réfugiés du monde. Aujourd'hui les pays les plus pauvres supportent la majorité des réfugiés. Malgré les déclarations des Etats du «Nord» en faveur d'une aide sur place, on constate un renforcement de la division du travail entre le «Nord» et le «Sud» dans cette prise en charge. Les conférences sur les réfugiés africains (CIARA I et II) organisées par le HCR et les discussions pour le renouvellement du budget du HCR ont bien mis cela en évidence.

Dépasser la logique comptable

2. *La «vraie question» = un «modus operandi» du «combien».* En mettant en avant ce postulat. M. Lambelet ne fait que diffuser un des critères de base du DFJP et de l'Office fédéral des étrangers pour le traitement des étrangers et des réfugiés en particulier. Dans ce domaine, le raisonnement statistique domine. La présence des étrangers et des réfugiés est avant tout un problème de *logique comptable* géré par un Etat de police. De plus, faut-il rappeler que les restrictions au travail imposées aux requérants d'asile ont pour corollaire l'assistance? Faut-il rappeler que les requérants d'asile travailleurs contribuent de manière indispensable aux économies cantonales (Tamouls dans la restauration bernoise, Turcs et Chiliens dans la construction et l'agriculture, etc)? Faut-il rappeler qu'avec nos impôts, nous avons payé en tout cas 220 350 francs[3] pour l'expulsion de la famille Musey?
3. *Distinguer les réfugiés selon leur provenance.* Rappelons que cette idée a été formulée comme défense de «l'aire culturelle européenne» par Markus Ruf, conseiller national de l'Action nationale. Elle a été reprise dans diverses propositions concernant l'asile. La motion du conseiller national Hans-Georg Lüchinger du 21.3.84 demandant une 2ème révision de la loi d'asile, signée par 106 parlementaires, dit entre autres: *Le Conseil fédéral pourrait être autorisé dans des conditions précises à refuser l'entrée aux réfugiés de certains pays.* La proposition de M. Lambelet remet en cause un des fondements anthropologiques, qui au 18ème et au 19ème siècle a permis le surgissement des sciences humaines. Le principe de *l'universalité de la règle* à laquelle sont soumis tous les hommes, est une des bases du droit international moderne. Cette restriction appliquée aussi dans la politique d'immigration et en projet pour les adoptions, fait fi d'un acquis culturel du siècle des Lumières. Sera-t-elle introduite pour les requérants d'asile comme vous le préconisez avec d'autres? Par ailleurs, tout principe avancé impliquant la réciprocité, êtes-vous disposé, M. Lambelet, avec M. Lüchinger, à voir limiter votre liberté de circulation (travail, vacances) aux pays limitrophes de la Suisse?
La mondialisation de l'asile et des exilés est une question nouvelle qui n'a trouvé que de frêles ébauches de solutions. Elle a révélé une fragilité de notre démocratie et de notre civilisation. Il y a urgence de pensée et d'actions rigoureuses. »

Denis Von der Weid
Juriste et économiste, membre du Comité suisse pour la défense du droit d'asile, Genève

Marie-Claire Caloz-Tschopp
Assistante de recherche en philosophie, membre du Comité suisse pour la défense du droit d'asile, Lausanne

[1] qui regroupe le Mouvement pour une Suisse ouverte et solidaire (MODS), Etre solidaires, l'Association de défense des requérants d'asile (AAA) du médecin P. Zuber, le Comité suisse pour la défense du droit d'asile (CSDDA), le Comité contre le démantèlement du droit d'asile (ex-comité référendaire), le Comité européen de défense des réfugiés et des immigrés.
[2] allusion au livre de Hannah Arendt sur le procès Eichmann.
[3] selon l'expertise de Jean-Pierre Ghelfi, commandée par le CSDDA.

POLITIQUE

Les automobilistes à l'assaut des parlements

(*cfp*) L'entrée d'élus du Parti des automobilistes au Conseil national et la constitution d'un groupe au Grand conseil saint-gallois encouragent les sections à manifester leur présence dans les élections cantonales ou communales à venir en Suisse alémanique. Dans le dernier *Tacho*, l'organe officiel, les différents projets sont précisés: participation aux élections cantonales en Thurgovie, à Schwytz et à Schaffhouse et, selon les circonstances, à l'élection d'un nouveau maire dans la ville de Schaffhouse; lancement d'une initiative cantonale à Berne pour accorder au peuple la compétence de fixer les taxes sur les véhicules à moteur; les campagnes de recrutement de nouveaux membres; invitation aux membres et aux lecteurs de *Tacho* d'assister aux débats du Conseil national du 17 mars sur l'initiative pour fixer la vitesse sur les routes à 130/100 km/h; etc.
Le Parti des automobilistes déploie une activité intense. Il espère avoir de six à dix élus en Thurgovie (130 députés au Grand conseil). A Saint-Gall, un étudiant à l'Université vient d'être engagé comme secrétaire de la section Saint-Gall/Appenzell.
Les Romands ne sont pas en reste, puisqu'ils disposent d'une édition en français du *Tacho* (sous-titre: *l'avenir en liberté*) largement financée par des publicités pour des voitures, et que des sections vont être créées dans les cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève, Fribourg et Valais.
Toute cette activité est déployée sous la devise «Liberté — Prospérité — Joie de vivre» (Freiheit — Wohlstand — Lebensfreude). ■